

La com' de la SNCF déraile

QUELLE guigne ! Guillaume Pepy, dont le mandat (de cinq ans) à la tête de la SNCF arrive à échéance à la fin de février, voyait sa reconduction en bonne voie. Gare ! La publication, le 13 février, du rapport public annuel de la Cour des comptes est susceptible de troubler le jeu. Un chapitre de ce rapport est consacré aux dépenses de communication de la SNCF et à l'usage qu'en fait son président. Plus fort que l'Élysée sous Sarkozy !

En une trentaine de pages, dont « Le Canard » s'est procuré une copie, les magistrats de la Rue Cambon étrillent « des opérations dispendieuses, des marchés irréguliers », des « procédures d'achat en infraction avec les règles de la concurrence » qui concernent « 71 % des 41 opérations de communication les plus importantes réalisées par la SNCF depuis 2007 ». Ils dénoncent « le pilotage et le suivi des dépenses [qui] souffrent de la faiblesse de la programmation budgétaire, de lacunes dans le suivi comptable, de l'insuffisance d'anticipation des opérations et de l'inexistence de bilans annuels ». Tout cela pour un montant « difficile à chiffrer », reconnaît la Cour, qui avance tout de même « une moyenne »

de 210 millions d'euros par an. L'équivalent de huit TGV (de type Duplex) de 500 places chacun !

Pepy ne regarde pas à la dépense lorsqu'il faut soigner ses collaborateurs et les éblouir. Les 600 cadres (parmi les 245 000 salariés) qui l'ont accompagné, en septembre 2011, pour un « séminaire de travail » de quatre jours à Tanger (Maroc) s'en souviennent. Les lecteurs du « Canard » aussi. Leur hebdo satirique préféré avait révélé ce spartiate et studieux déplacement (21/9/11). La Cour des comptes a chiffré la sauterie à 2,7 millions. Soit 1 430 euros par personne et par jour ! Et encore, sans compter l'iPad 2 offert à chaque « manager opérationnel ». En revanche, le dîner à 314 euros par tête est inclus dans la facture. A ce tarif-là, on espère que les chanceux ont eu droit à autre chose qu'à un sandwich de la SNCF...

Comme l'Élysée lors des traditionnelles cérémonies de vœux, la SNCF sait sortir du train-train. A chaque début d'année, Pepy régale trois bonnes centaines de convives : cadres, élus, journalistes, clients et autres « décideurs » triés sur le volet. Montant de ces

gâteries en janvier 2009 : 660 000 euros, « sans mise en concurrence justifiée », relève la Cour. En janvier 2010 : 891 585 euros, toujours sans mise en concurrence. La douloureuse tombe à 668 700 euros en 2011, mais, une fois de plus, sans le moindre « respect des règles élémentaires de la procédure d'achat », observent les magistrats.

Dépenser à grande vitesse

Pepy n'a pas renouvelé l'opération en 2012. L'approche de la présidentielle, peut-être... En revanche, il n'a pas renoncé aux prestations de « coaching » et autres conseils. Le pédégé de la SNCF s'est octroyé pas moins de « six marchés récurrents », d'un montant annuel compris entre 2 et 3 millions. Plus quelques rallonges inopinées (650 000 euros en 2009, par exemple). Ces « marchés », accuse encore la Cour, sont « en partie redondants et, selon la direction de la communication, ont surtout pour objet de s'attacher les services des grands noms de la communication » (lire ci-dessous).

Un moyen d'éviter de se retrouver sur une voie de garage ?

Didier Hassoux

Le train-train présidentiel

DEPUIS 2008, Guillaume Pepy s'est attaché les services de communicants très présidentiels. Le cabinet Giacometti Péron & associés est celui-là même qui conseillait Nicolas Sarkozy et qui, à l'instar de Patrick Buisson, est visé par l'enquête sur la régularité des marchés conclus entre l'Élysée et neuf instituts de sondage.

A la SNCF, le cabinet Giacometti Péron bénéficiait d'un contrat en or. En trois ans, ces consultants ont perçu pas moins de 5 millions d'euros, au « forfait », sans « mise en concurrence » et avec « une description contractuelle des prestations très sommaire », peut-on lire dans le rapport de la Cour des comptes. Un privilège que Pepy justifie par « une collaboration directe de la présidence ».

Autre petit protégé du pédégé de la SCNF : Claude Sérillon.

L'ex-présentateur du jité, devenu amuseur sur le canapé de Drucker, assure depuis plusieurs années des « prestations » de co-

aching et autres « médiatrainings » au bénéfice personnel de Pepy. Depuis le 3 janvier, Sérillon conseille Hollande.

APRÈS L'ATTAQUE DU TGV, LA RUÉE VERS L'ORDRE ?



— Pour éviter des pépins à Pepy.

r de proximité dans les tribunaux

réforme brutale de la carte judiciaire imposée par Rachida Dati en 2011. Ces tribunaux « ne sont manifestement pas en me-

ce sont de nouveau les tribunaux de proximité qui sont compétents pour juger des conventions des 1^{re} et 4^e classes,

listes du droit se déchirent, il faut s'attendre à de beaux débats et à un foutoir qui risque de durer...